

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Département de Saône-et-Loire - DAJ - Pôle Contrats - Concurrence

Correspondant : M. Le Président, Espace Duhesme 18 rue de Flacé CS 70126, 71026 Mâcon cedex 9, adresse internet : <https://www.marches.ternum-bfc.fr/>

Objet du marché : RD92 - PR 4+943 - Chassy Remplacement du ponceau des Césars

Type de marché de travaux :

Lieu d'exécution et de livraison : Ponceau des Césars, 71130 Chassy

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- RD92 - PR 4+943 - Chassy Remplacement du ponceau des Césars.

Les prestations, dont le délai d'exécution est à indiquer par les candidats dans l'acte d'engagement, seront exécutées à compter de la date fixée dans l'ordre de service de démarrage. Le délai proposé par le candidat devra se situer dans une fourchette de 15 à 21 jours calendaires (hors période de préparation). Ce délai d'exécution devra être en nombre entier, tout nombre avec décimal sera arrondi au nombre entier supérieur.

Dans le cadre de cette consultation et en application des articles L.2112-2 et R.2111-10 du code de la commande publique, des éléments à caractère social ont été introduits dans les pièces du dossier de consultation des entreprises pour l'exécution des travaux.

L'objectif pour ce marché est fixé à 70 heures minimum d'insertion sur la durée du marché.

• Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : A titre indicatif, les prestations principales du marché sont les suivantes :

- Fourniture et pose cadre en élément préfabriqué en béton armé y compris terrassement. 1 forfait
- Rabotage de chaussée 250.00 m²
- Enrobé BBSG 0/10 40.000 T
- GNT 0/63 100.000 T
- GNT 0/31.5 25.000 T
- Dépose et repose glissière de sécurité 1 forfait

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 21 jours à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de commencement des travaux (Marché de travaux) : 01 octobre 2021

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement.

Pas d'avance allouée.

Financement sur le budget départemental.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :

- Critères de sélection des candidatures :
- Capacités professionnelles

Capacités techniques
Capacités financières

Commentaire sur les justifications : Justificatifs candidature :

*Lettre de candidature dûment complétée et déclaration du candidat (DC1 et DC2 joints),
Les entreprises créées après le 31 décembre de l'année précédente devront produire un récépissé de dépôt auprès du centre de formalités des entreprises.

* Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,

* Le pouvoir des personnes habilitées à engager le candidat en cas de délégation,

* les moyens techniques et humains du candidat,

* La liste de travaux en cours d'exécution ou exécutés au cours des 3 dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le maître d'ouvrage, les prestations exécutées en propre ou en sous-traitance,

* L'Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) en cours de validité et datant de moins de 5 ans (personnel encadrant et opérateurs). Si le candidat n'est pas en possession de ces autorisations au jour de la candidature, il devra fournir la preuve qu'il a entamé une démarche pour les obtenir et qu'un nombre de personnels suffisant en sera titulaire au début de l'exécution du marché.

* Toute preuve d'une technicité équivalente à la qualification FNTP suivante :

.FNTP 1131 :Ouvrages de technicité courante

.FNTP 1141 :Ouvrages en maçonnerie

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle, des certificats de capacité ou des références de travaux attestant de sa compétence à réaliser les prestations.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 06 septembre 2021 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : DRI.21.074.CF

Renseignements complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises est librement téléchargeable sur la plateforme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté :
<https://marches.ternum-bfc.fr>.

Attention ! Il est fortement déconseillé de télécharger le dossier de consultation de façon anonyme car le candidat n'aura alors pas communication des éventuelles modifications de la consultation.

Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions directement via cette plate-forme.

Remise des offres sous forme électronique sur la plate-forme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté (<https://marches.ternum-bfc.fr>).

A titre indicatif, les prestations seront exécutées à partir du mois d'octobre 2021.

La remise des offres est subordonnée à la visite des lieux d'exécution du marché. Les candidats devront s'adresser à :

DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

Service Territorial d'Aménagement du CHAROLAIS-BRIONNAIS

5 route de Lugny, 71120 CHAROLLES

Tel : 03-85-88-01-80

Dans le cadre de cette consultation et en application des articles L.2112-2 et R.2111-10 du code de la commande publique, des éléments à caractère social ont été introduits dans les pièces du dossier de consultation des

entreprises pour l'exécution des travaux.

L'objectif pour ce marché est fixé à 70 heures minimum d'insertion sur la durée du marché.

Les prestations, dont le délai d'exécution est à indiquer par les candidats dans l'acte d'engagement, seront exécutées à compter de la date fixée dans l'ordre de service de démarrage. Le délai proposé par le candidat devra se situer dans une fourchette de 15 à 21 jours calendaires (hors période de préparation). Ce délai d'exécution devra être en nombre entier, tout nombre avec décimal sera arrondi au nombre entier supérieur.

INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS

Tribunal Administratif de DIJON, 22 rue d'Assas, B.P. 61616, 21016 Dijon

URL : <http://dijon.tribunal-administratif.fr> - Fax 03 80 73 39 89

INTRODUCTION DES RECOURS

Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 551-1 du CJA).

Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat Ass., 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne).

Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 du CJA).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04 août 2021

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Territoires Numériques Bourgogne Franche-

Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Territoires

Numériques Bourgogne Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>